

PASS 2023

Du 1er janvier au 31 décembre 2023

Maison des Jeunes

13-17 ans | St-Brevin

Pôle Jeunesse



7 €

Payé le
 Chèque* : n°
 Espèce
 CCSE Hors CCSE

Cadre réservé

photo

*Chèque à l'ordre du Trésor Public

Le jeune

Nom _____ Prénom _____
Date de naissance: _____ Sexe F G Tél. _____
Adresse _____ CP _____
Ville _____ Mail _____

Les parents

Responsable légal 1
Nom et Prénom _____
Même adresse que l'enfant oui non
Adresse (si différente) _____
Responsable légal 2
Nom et Prénom _____
Même adresse que l'enfant oui non
Adresse (si différente) _____
CONTACTS par priorité + lien de parenté (père : 'P' / mère : 'M' etc)
Tél. 1 _____ Tél. 2 _____
Tél. 3 _____ Mail _____

↓ Recevez le programme ↓
dès sa sortie ! ↓

Allocataire

Nom _____ Prénom _____
N° allocataire _____ Quotient familial _____
Régime CAF MSA AUTRE : _____

Autres contacts

Adresse si différente de la résidence principale (durant le séjour)

Nom et Prénom

Lien de parenté

Adresse

Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom & prénom	Ville	Téléphone	Lien de parenté

Autres personnes à contacter en cas d'urgence

Nom & prénom	Ville	Téléphone	Lien de parenté

Autorisations

Je soussigné(e)

responsable légal(e) de l'enfant

- Autorise mon enfant, à participer aux activités organisées par la Maison des jeunes de St-Brevin.
- Autorise les organisateurs à transporter mon enfant en minibus sur des courts et moyens trajets lors des activités organisées par la Maison des Jeunes de St-Brevin.
- Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accidents, en dehors des temps de prise en charge effectifs des jeunes par les animateurs.
- Autorise les organisateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Droit à l'image

J'autorise

Je n'autorise pas

La Communauté de Communes du Sud-Estuaire à utiliser son image pour l'ensemble des supports de communication (journaux, affiches, tracts, diaporamas, expositions, site internet, réseaux sociaux, projets vidéos au cinéma...)

Départ du site

J'autorise

Je n'autorise pas

Mon enfant à quitter la Maison des Jeunes, par ses propres moyens.

Documents à fournir

- Attestation de responsabilité civile
- Justificatif du dernier quotient familial
- Photo d'identité
- Photocopie des vaccins

Seuls les PASS complets seront acceptés

Fait à

Le

Signatures

Responsable légal(e)

Le jeune

